

Les informations contenues dans le présent document ne sont pas destinées à être publiées ni distribuées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

## **Introduction en bourse de Bureau Veritas : Wendel cède 27,7 millions d'actions à 37,75 € par action et conserve 67,6% de Bureau Veritas**

A l'issue de l'introduction en bourse de sa filiale Bureau Veritas, Wendel conserve environ 67,6% du capital après exercice intégral de la clause d'extension et avant exercice éventuel de l'option de sur-allocation (hors actions auto détenues, hors stock options et hors Offres Réservées). Environ 27% du capital de la société est désormais dans le public, les actionnaires minoritaires, les salariés et le management détenant 5,4% (hors actions auto détenues, hors stock options et hors Offres Réservées).

Wendel a vendu pour 1 047M€ de titres à 37,75 € par action, soit le haut de la fourchette de prix. Wendel sera conduit à céder 162 M€ supplémentaires si l'option de sur-allocation est exercée intégralement.

Dans ces conditions, Wendel réalise un Taux de Retour sur Investissement de 46% par an sur son investissement de 2004. Wendel multiplie la valeur de son investissement par 6 depuis 1995.

L'Offre initiale a été couverte plus de 10 fois sur la tranche institutionnelle. Wendel se félicite du succès de l'opération.

Pour Jean-Bernard Lafonta, Président du Directoire de Wendel, « c'est une étape importante dans le développement de Bureau Veritas qui s'inscrit parfaitement dans notre stratégie d'investisseur de long terme. Nous sommes heureux de la reconnaissance par le marché de ce leader mondial. Nous poursuivrons avec le management, la stratégie ambitieuse de croissance que nous nous sommes fixée. »

*Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans quelque pays que ce soit. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Bureau Veritas n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et ni Bureau Veritas ni aucune autre personne n'a l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.*

#### CONTACTS :

Christine DUTREIL tel : + 33 (0)1 42 85 63 24 - e-mail : c.dutreil@wendelgroup.com  
Gérard LAMY tel : + 33 (0)1 42 85 63 75 - e-mail : g.lamy@wendelgroup.com